

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/010/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'EXTRA 37/03 (AMR 51/115/2003 du 7 août 2003) et sa mise à jour (AMR 51/124/2003 du 17 septembre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS (TENNESSEE)

Philip Ray Workman (h), Blanc, 48 ans

Londres, le 12 janvier 2004

Le sursis accordé à Philip Workman en septembre 2003, qui devait parvenir à son terme le 15 janvier 2004, a été prorogé dans l'attente des résultats d'une enquête pénale au niveau fédéral, dont la nature n'a pas été précisée.

Le gouverneur du Tennessee, Phil Bredesen, a fait la déclaration suivante le 9 janvier :

« Après m'être entretenu avec le responsable du système judiciaire [de l'État du Tennessee], j'ai décidé de prolonger le sursis accordé à M. Workman jusqu'à ce que l'enquête fédérale soit achevée et que nous ayons évalué dans quelle mesure elle présente un intérêt pour ce dossier. Aussi je proroge le sursis jusqu'au 15 avril. Je pense que la peine de mort doit être appliquée de façon judicieuse. Tant que des questions liées à cette affaire demeureront en suspens, l'attitude à adopter est d'attendre que des réponses leur soient apportées. »

Le sursis parviendra à son terme le 15 avril 2004. À cette date, si les conclusions de l'enquête et l'analyse de ses implications pour cette affaire l'y incitaient, le responsable du système judiciaire du Tennessee pourrait demander à la cour suprême de cet État de fixer une nouvelle date d'exécution.

**Aucune action complémentaire n'est requise pour le moment de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels en faveur de cet homme.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*